

L'an deux mille vingt-trois, le treize mars à dix-huit heures tente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de réunion de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Patrice DELHEURE, le six mars deux mille vingt-trois.

**Étaient présents :**

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : Patrice DELHEURE, François COLLADO, Marie-Thérèse LACOMBE, Robert GAUTHIER, Jean-Philippe PEZET, Marie-Claude VABRE, Nathalie DURAND, Jean-Philippe BLATGÉ, Aurélie CARIA, Laure BACABE, David TARDIEU, Emmanuelle ROYER, Elsa KLAVUN, Marion BORTHELLE, Romain GUIERRE, Anne GALIBER D'AUQUE.

**Absents-Excusés :** Sébastien VITALI procuration à Nathalie DURAND, Mustapha MOURCHID procuration à Marie-Thérèse LACOMBE, Audrey ROUFFIAC procuration à François COLLADO

**Nombre de présents :** 16

**Date de convocation :** 6 mars 2023

**Secrétaire de séance :** François COLLADO

Nombres de membres :

En exercice : 19

Présents : 16

Votants : 19

**01 09 2023 Subvention aux associations :**

Le conseil municipal prend la décision de verser aux associations les subventions de fonctionnement suivantes. Ces subventions sont inscrites au budget 2023.

Coopérative scolaire	200 €
ADMR	900 €
Radio Albiges	50 €
Bibliothèque CASTEL'LIRE	650 €
Prévention routière	75 €

Après exposé et discussion le conseil municipal approuve à l'unanimité le versement des cotisations aux associations citées.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance  
François COLLADO



Le Maire,  
Patrice DELHEURE

